***MCCS***

**CRITERIUM MCCS / ECOLE DE CONDUITE**

Le CRITERIUM MCCS/ ECOLE DE CONDUITE n’est pas une course, mais une série d’épreuves d’initiation à la pratique compétitive.

**REGLEMENT 2024**

1. PARTICIPANTS
   * *Pilotes/adhérents MCCS titulaires d’une licence UFOLEP Ecole de Conduite ou compétition.*

*Ces pilotes doivent aussi être titulaires du CASM ou du Test de pilotage UFOLEP délivré en Ecole de Conduite.*

1. ENGAGEMENTS / FRAIS DE PARTICIPATION

*Frais de participation : 10€ à régler avant l’épreuve en signant la liste d’émargement.*

*Les inscriptions seront prises par Email ou au bureau d’accueil en respectant* ***un délai minimum de huit jours*** *qui sera indiqué dans le courriel d’information envoyé à tous les pilotes.*

1. Numéros

Toutes les motos portent un **numéro déclaré lors de l’inscription** (pas de doublon dans une même catégorie, un autre numéro pourra être proposé).

1. DEROULEMENT DES EPREUVES
   * Les épreuves ont lieu le dimanche, selon un calendrier élaboré par le Conseil d’Administration (une épreuve par mois par exemple). Une épreuve peut être annulée dans les mêmes conditions qu’une séance d’Ecole de conduite (problème de météo ou d’encadrement). Toutes les informations seront publiées sur mccs.fr, dans une rubrique spécialement créée.
   * Les pilotes sont regroupés par catégorie (respect règlementation âge/cylindrée : un pilote peut être surclassé après avis favorable des animateurs officiels et sur présentation d’un certificat médical de surclassement) :
     + Catégorie Educative : jeunes pilotes de moins de 12 ans titulaires du Test de Pilotage UFOLEP.
     + SOLO A 85 : pilotes de 12 ans et plus titulaires du TP ou du CASM
     + SOLO B 125 2T et 250 4T titulaires du TP ou du CASM.
     + PRESTIGE /OPEN titulaires du TP ou du CASM toutes cylindrées.

Les féminines roulent dans la catégorie de leur cylindrée.

* + Les essais ont lieu le dimanche matin selon l’horaire établi.
  + *Le circuit de l’épreuve est adapté à la catégorie de pilotes : Educatifs : piste 4 aménagée/ autres catégories : pistes 3 et 4 + Piste 2 (partie aménagée).*
  + L’épreuve se déroule en deux manches de 12 mn + un tour (10mn pour la catégorie éducative).
* Départ de l’épreuve séries compétitives: avec la grille de départ (Accès à la grille selon appel de la liste des engagés).
* Départ en ligne sous la responsabilité des animateurs pour les éducatifs.
* Lorsqu’ils ne participent pas à la manche en cours, certains pilotes adultes volontaires pourront jouer le rôle de commissaires de piste, sous la responsabilité des commissaires de sécurité officiels.

1. SECURITE DES EPREUVES
   * Pour prendre le départ, le pilote et sa moto doivent répondre à toutes les conditions habituelles de sécurité :
     + Equipement du pilote : Casque / gants / masque/Tour de cou / bottes/ pantalon / genouillères / pare-pierre avec dorsale / maillot manches longues…
     + Equipement de la moto : en état de bon fonctionnement
     + contrôle effectué par un commissaire de sécurité officiel qui peut se faire assister.
     + Un contrôle sonore peut être organisé à l’occasion des essais.
   * Chaque épreuve se déroule sous la responsabilité d’au moins deux animateurs titulaires, assistés des animateurs stagiaires et des commissaires de sécurité titulaires et stagiaires.
   * En cas d’accident, les consignes prévues au règlement de l’Ecole de conduite sont appliquées.

*\* Attention! pas de "public" aux abords des pistes. Seuls les officiels ont accès aux pistes. Les accompagnateurs ont accès uniquement à la zone "accès piétons".*

*En dehors des manches, les jeunes pilotes de la catégorie éducatives sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.*

1. SANCTIONS

En cas de non-respect des drapeaux ou des consignes données par les animateurs, ou suite à un comportement incompatible avec le déroulement de l’épreuve, le pilote peut faire l’objet d’un retrait de points : décision prise en concertation par les animateurs, après avis des commissaires de sécurité.

1. CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS
   * **Catégorie Educative :** Pas de classement ni de points (démonstration éducative)
   * **Pour les autres catégories :** Les points sont attribués selon l’ordre d’arrivée :

1er/ 100 point 2è/90 points 3è/80 points 4è/70 points et ainsi de suite, 10 points pour tous les pilotes à partir du 10è.

Seuls les pilotes qui terminent la manche sont classés.

*\*Bonus: pour encourager la participation de tous les pilotes, un bonus de 25 points est attribué à tout pilote ayant pris le départ d'une manche et après avoir effectué au moins un tour.*

Le classement élaboré par les commissaires de pointage est sans appel.

Les points sont cumulés pour établir le classement général du critérium .

Le classement de l'épreuve et le classement général officiel seront publiés sur mccs.fr au fur et à mesure de leur élaboration.

RECOMPENSES

* + Elles sont remises lors de la proclamation officielle des résultats du critérium, *à tous les pilotes du club présents* :
    - Catégorie éducative : récompense pour tous les pilotes présents qui ont participé à l'ensemble des épreuves de la saison.
    - Autres catégories : récompense pour tous les pilotes présents qui ont participé à l'ensemble des épreuves de la saison (coupe, médaille…) en fonction du classement général du critérium. En cas d’égalité, même récompense pour les pilotes concernés.

*Règlement validé par le Conseil d’Administration le 06 avril 2024.*

REMARQUES / RAPPEL

\*Le Test de pilotage est accordé aux pilotes, après un nombre de séances de perfectionnement variable, en faisant référence au document préparatoire au Test de Pilotage. Les acquisitions du pilote font l’objet d’un contrôle continu du niveau de pilotage.

\* Le Test de Pilotage est obtenu lorsque le pilote a subi avec succès l'épreuve du Test de Pilotage.

\* Seuls les pilotes ayant atteint le groupe BLEU peuvent s'inscrire à l'épreuve du Test de Pilotage, après avis favorable de l'animateur responsable de ce groupe.

CALENDRIER ET HORAIRES DU CRITERIUM

**DATES DES JOURNEES CRITERIUM :**

MAI / JUIN / SEPTEMBRE / OCTOBRE (dates à fixer par le CA)

**HORAIRE INDICATIF : (L’horaire précis définitif sera établi après réception des inscriptions, et publié sur mccs.fr)**

**8h à 9h00 Accueil des pilotes et formalités d’engagement**

9h15 à 10h30 ESSAIS 10mn pour chaque catégorie.

10h45 à 12 heures première manche : 10 mn pour les éducatifs / 10 ou 12 mn + un tour pour les autres catégories.

12h à 13h30 REPAS pique-nique

13H45 2è manche. Fin des épreuves prévue vers 16 heures 30.

*Mise à jour le 06/04/2024*